

BARÈME HONORAIRES 2023

HONORAIRES DE VENTE (TVA en vigueur 20%) charge vendeur ou acquéreur en fonction du mandat

De 1 000€ à 80 000€ :	10% TTC du prix net vendeur	De 150 001 € à 400 000 € :	6 % TTC du prix net vendeur
De 80 001 € à 150 000 € :	7% TTC du prix net vendeur	Supérieur à 400 001 € :	5 % TTC du prix net vendeur

HONORAIRES DE LOCATION - GESTION

	Pour le locataire			Pour le propriétaire		
Surfaces	Frais de visite et de rédaction de bail	Frais d'état des lieux	Surfaces	Frais de visite et de rédaction de bail	Frais d'état des lieux	Frais de négociation
Toute surface	10 € le m ² +	3 € le m ²	Inférieure ou égale à 35 m ²	10 € le m ² +	3 € le m ² +	150 €
			Supérieure à 35 m ²	10 € le m ² +	3 € le m ²	

TAUX DE GESTION

7% HT (sur loyers et charges)

PRESTATIONS ISOLÉES

FRAIS D'ETABLISSEMENT OU DE RENOUVELLEMENT DE BAIL

HABITATIONS	Honoraires dus par le locataire :	8 € le m ²
	Honoraires dus par le propriétaire :	8 € le m ²
BUREAUX, LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX	Honoraires dus par le locataire :	15 % HT du Loyer Annuel HT
	Honoraires dus par le propriétaire :	15 % HT du Loyer Annuel HT
PARKINGS ET GARAGES	Honoraires dus par le locataire :	200 € TTC
	Honoraires dus par le propriétaire :	200 € TTC
FIN DE GESTION	Honoraires dus par le propriétaire :	125 € TTC par lot

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

	Frais d'ameublement d'un logement	400 € TTC
	Frais avenant au bail	250 € TTC
	Fourniture et pose de détecteur de fumée :	65 € / par détecteur TTC
	Duplicata de bail	15 € TTC
Frais de lettre recommandée avec A/R	5,00 €	